

La Méditerranée: rencontre de civilisations?

Pascal Buresi

▶ To cite this version:

Pascal Buresi. La Méditerranée: rencontre de civilisations?: LA MÉDITERRANÉE: UNE AIRE DE CIVILISATION(S)?. Jacques Scheibling; Dominique Borne. La Méditerranée, Hachette, pp.48-71, 2002, Carré Géographie, 978-2011455253. halshs-04555751

HAL Id: halshs-04555751 https://shs.hal.science/halshs-04555751

Submitted on 23 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Méditerranée : rencontre de civilisations

LA MÉDITERRANÉE: UNE AIRE DE CIVILISATION(S)?

Affirmer que la Méditerranée est un carrefour de civilisations revient à poser la question suivante : une identité méditerranéenne existe-t-elle qui résulterait de la rencontre, dans un territoire relativement délimité, des échanges, des affrontements et des influences mutuelles entre ces différentes civilisations ? Or poser cette question n'a rien d'innocent, Cela s'inscrit dans l'air du temps, dans un contexte historiquement daté. En effet l'hypothèse selon laquelle la Méditerranée, par ses dimensions réduites, par son unité géographique que renforcent les détroits qui la ferment à l'est et à l'ouest, et par la communauté d'histoire des régions qui l'environnent, peut et doit donner naissance à une entité culturelle et civilisationnelle, participe d'une dynamique consensuelle à l'œuvre dans les pays d'Europe, dans un contexte où ce sont les clivages et les tensions qui dominent sur les similitudes et l'harmonie : la communauté européenne voit en effet dans la collaboration politique et économique des États méditerranéens un possible contrepoids à l'hégémonie américaine et atlantique et la garantie future de la stabilité politique de la région.

Pourtant, comme le rappelle Edgar Morin, « une ligne sismique, partant du Caucase, traversant le Moyen-Orient et s'avançant en Méditerranée, concentre en elle de façon virulente l'affrontement de tout ce qui s'oppose dans la planète : Occident et Orient, Nord et Sud, islam et christianisme (avec l'interférence aggravante du judaïsme), laïcité et religion, fondamentalisme et modernisme, richesse et pauvreté. Ces oppositions s'exaspèrent dans et par les antagonismes entre États aux frontières arbitraires, opprimant chacun une ethnie ou une religion. La guerre endémique qui sévit dans le Moyen-Orient, fait de celui-ci la principale poudrière du monde » (E. Morin, 1998-1999). Le partage par les populations qui bordent la Méditerranée d'un certain nombre de valeurs, d'habitus, de traits architecturaux, de paysages, de goûts, de plats cuisinés, de boissons et surtout la foi commune à tous en un même dieu unique, appelé Yahvé, Dieu ou Allah, suffisent-ils dans ces conditions à forger une identité méditerranéenne?

Yahvé, Dieu, Allah : un dieu, trois religions, d'innombrables confessions

Le monothéisme : une invention méditerranéenne

Est-il utile de rappeler que le judaïsme au XIII° siècle avant notre ère, le christianisme, puis l'islam au VIII° siècle sont apparus dans un mouchoir de poche à l'échelle planétaire : le Croissant fertile ? Le premier de ces monothéismes, limité à un peuple, reçut une vocation universelle avec l'avènement du christianisme. Sur ce plan, la différence entre celui-ci et l'islam est faible, mais on comprend qu'en raison de leur universalisme respectif, ces deux religions, en concurrence sur les rives de la Méditerranée, se soient affrontées régulièrement au cours de l'histoire.

Pour réaliser la spécificité historique du bassin méditerranéen dans le développement du monothéisme, il convient de relativiser à l'échelle de l'histoire et de la géographie l'importance de ce système religieux : si le xx° siècle a vu l'émergence de la suprématie économique et politique de sociétés relevant du monothéisme sous sa triple forme juive, chrétienne et musulmane, d'une part les populations du continent américain ne sont majoritairement monothéistes que depuis moins de cinq siècles - et encore faut-il préciser que l'imposition de la religion chrétienne sur les religions précolombiennes fut le fait de « Méditerranéens » (Espagnols, Portugais) ou d'« Européens » ayant adopté cette religion méditerranéenne depuis la fin de l'époque romaine (Français, Anglais, Hollandais, Allemands) -, d'autre part, une grande partie de la population mondiale dépend d'autres systèmes religieux : animisme africain, brahmanisme hindou, shintoïsme et bouddhisme extrême-orientaux. Par ailleurs, considérer que le monothéisme est l'aboutissement « naturel » de tout système religieux constitue un lieu commun européocentré, hérité de l'évolutionnisme du xix° siècle.

Or s'il peut paraître à un œil inattentif que seul l'islam conserve aujourd'hui de sa vigueur, avec la révolution islamique chiite d'Iran en 1979, l'avènement des Talibans en Afghanistan en 1996 ou l'activisme du FIS en Algérie, on ne peut ignorer que le fondamentalisme affecte aussi le judaïsme, avec l'arrivée au pouvoir en Israël, dès 1977, de Menahem Begin. Cet événement ne constitue cependant pas la rupture qu'on a voulu y voir : fin du sionisme laïque, emblématique des fondateurs de l'État d'Israël, et renouveau d'un israëlisme biblique, violent partisan du « Grand Israël ». En effet les « nouveaux historiens » israëliens ont montré que le Parti travailliste, comme le Likoud, se caractérisait par les fondements religieux de son idéologie. La principale rupture incarnée par l'accession au pouvoir du parti conservateur (Likoud) résiderait en fait, par rapport à la période antérieure, dans l'affirmation et la revendication de motivations bibliques et religieuses. Dans cette évolution d'ensemble, le catholicisme n'est pas épargné : dès son élection en 1978, le pape Jean-Paul II a lancé sa politique de « nouvelle évangélisation » du monde.

Chacune des trois grandes religions monothéistes est ainsi entrée depuis la fin des années 1970 dans un processus de ressaisissement, dynamisé par l'effondrement du bloc de l'Est. La ville, trois fois sainte, de Jérusalem incarne cette spécificité méditerranéenne à l'échelle de la planète : centre de pèlerinage pour les juifs, les chrétiens et les musulmans, elle paie régulièrement dans le sang l'éclatement du monothéisme originel en trois religions révélées.

Les grandes aires culturelles du bassin méditerranéen

Cette spécificité « monothéiste » de la Méditerranée, à l'échelle planétaire, s'est dissoute avec l'évangélisation de l'Europe du Nord et du continent américain, avec la diffusion du christianisme en Afrique et avec l'adoption de l'islam par certaines populations extrêmeorientales.

À l'échelle régionale, le bassin méditerranéen peut être divisé en deux grandes aires culturelles correspondant aux orientations religieuses des populations. Que l'on prenne garde de ne pas considérer la religion comme le déterminant essentiel des civilisations, il est

d'autres déterminants qui jouent un rôle non moins grand, quoiqu'ils soient moins directement perceptibles à l'observateur, nous y reviendrons. Au nord, la religion dominante est le christianisme, au sud et à l'est, l'islam. Cette division, quoique schématique à cette échelle, s'accompagne pourtant tout naturellement d'habitudes alimentaires différentes, l'islam, comme le judaïsme, comportant certains interdits : en ce qui concerne par exemple les boissons alcoolisées, la consommation en Méditerranée du Nord se situe entre 40 et 140 litres/habitant/an, contre moins de 20 litres dans les pays de la Méditerranée du Sud. On pourrait faire les mêmes constatations à propos des viandes de porc et de poulet avec des taux inversement proportionnels, pour des raisons culturelles que les interdits religieux reproduisent en les confirmant. Cette différence majeure entre une Méditerranée du Nord, majoritairement chrétienne, et une Méditerranée du Sud, majoritairement musulmane, trouve son correspondant dans le domaine linguistique. Les langues du nord ont toutes une origine indo-européenne, alors que celles du sud se rattachent au bloc linguistique chamito-sémitique.

On peut toutefois apporter quelques nuances à ce découpage en grandes aires culturelles et religieuses. La Turquie, tout d'abord, qui participe pleinement de l'Islam dont elle a été historiquement un fervent défenseur, possède une langue ouralo-altaïque, liée à l'origine géographique des premières populations installées en Asie Mineure au xie siècle. Jusqu'au début du siècle et à la réforme de Mustapha Kemal Atatürk, la langue turque était écrite avec des caractères arabes - comme le persan aujourd'hui. Israël, ensuite, dispose d'une langue chamito-sémitique, réinventée partiellement au xxe siècle, et constitue, du point de vue religieux, politique et démographique, un îlot dans l'aire culturelle de l'Islam avec laquelle elle partage beaucoup de choses, ne serait-ce qu'en raison de la partie sépharade de sa population.

Les communautés juives sépharades ont d'ailleurs longtemps constitué un élément d'unité de la Méditerranée. Lorsqu'en 1492 les Rois Catholiques, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, expulsent d'Espagne (Sefarad en hébreu), les communautés juives de leur Couronne, celles-ci se dispersent dans les pays musulmans du pourtour méditerranéen où elles diffusent une culture et des pratiques similaires, de Fès à Alexandrie et à Salonique. Ce n'est qu'avec la création de l'État d'Israël et la décolonisation que disparaissent ces communautés qui, pendant plusieurs siècles, avaient participé à l'émergence de réseaux culturels ou familiaux spécifiquement méditerranéens. La présence en Israël de juifs ashkénazes et l'arrivée massive d'un million de juifs russes contribuent à la spécificité actuelle, démographique et culturelle, de ce pays par rapport aux régions environnantes (voir chapitre « Le conflit israëlo-palestinien »)

L'éclatement de ces grands ensembles

Si l'on affine l'échelle d'étude, les clivages au sein de chaque ensemble apparaissent nettement. La civilisation « chrétienne indo-européenne » du Nord est constituée d'un ensemble catholique latin occidental et d'un autre orthodoxe, slave ou grec, oriental. Cette fracture méridienne est ancienne et le partage de l'Empire romain en 395 en est une étape fondamentale. Le schisme de 1054 entre les Églises d'Orient et d'Occident eut moins

d'impact finalement dans l'incompréhension mutuelle que la croisade de 1204 qui conduisit, sous l'égide des Vénitiens, les chevaliers francs à piller Constantinople plutôt qu'à se rendre en Terre Sainte. La volonté historique des papes de créer une théocratie pontificale s'accordait mal par ailleurs avec l'égalité affirmée des patriarcats d'Orient (Constantinople, Jérusalem, Alexandrie et Antioche, ce dernier acceptant finalement de reconnaître l'autorité du pape et donnant naissance aux Églises uniates). La solidarité orthodoxe avec le monde slave de la Troisième Rome a renforcé l'indépendance de l'Église grecque par rapport à la chrétienté catholique, apostolique et romaine. Le culte des icônes, les questions dogmatiques du filioque et les rites religieux sont les éléments affirmés d'une mésentente bien plus profonde.

Dans le domaine musulman, les clivages ne sont pas moins grands, même si les mondes arabo-musulman et turc présentent une plus grande cohérence que le monde chrétien. L'Islam méditerranéen est principalement sunnite, et le seul pays majoritairement chiite est l'Iran, qui ne peut être considéré comme méditerranéen. Les chiites constituent de fortes minorités en Syrie, Jordanie, Palestine et surtout au Liban. Si l'opposition doctrinale et politique entre chiites et sunnites est très grande - la férocité de la guerre entre l'Iran et l'Irak de 1980 à 1988 s'expliquant aussi en partie par cet antagonisme -, elle marque assez peu l'Islam méditerranéen. Cependant, au sein même du sunnisme, l'adoption locale de traditions juridiques différentes, et néanmoins reconnues, reflète des particularismes régionaux anciens : le Maghreb est dominé par l'école malikite ; la Turquie et les anciens pays de l'Empire ottoman sont influencés par le hanafisme qui sert, par exemple, de fondement en Jordanie à la loi de 1951 fixant le statut personnel des musulmans du pays. Ces traditions juridiques, plus ou moins strictes, permettent de comprendre les différences d'application de la loi musulmane dans les pays musulmans de la Méditerranée : l'austérité et le rigorisme du malikisme contrastent ainsi avec la souplesse du hanafisme. Par ailleurs, l'absence actuelle d'autorité centrale de référence en Islam permet aux spécificités régionales de s'exprimer pleinement sans pour autant qu'elles entrent dans l'hétérodoxie.

Les droits nationaux des pays arabo-musulmans du pourtour de la Méditerranée constituent une tentative d'adaptation des prescriptions religieuses aux exigences de l'État moderne. À ce titre, le problème de la conciliation entre Loi divine et loi de l'État se pose avec acuité en Israël aux juifs intégristes. L'assassinat d'Ytzhaq Rabin en 1995 met au jour des clivages auxquels n'échappe, à des degrés divers, aucune région méditerranéenne du Sud et de l'Est.

États, nations, minorités et structures familiales dans le bassin méditerranéen

L'État-nation de la Méditerranée du Nord et ses minorités

L'État-nation avec ses frontières, son administration centrale, sa monnaie, l'universalité de son droit et la laīcité de sa loi est né dans les pays de la Méditerranée du Nord. Il s'est construit par l'exclusion des éléments considérés comme menaçant l'intégrité de la nation et le pouvoir du prince. Qu'il suffise de rappeler la mise au pas de la France du sud dans la

première moitié du XIII^e siècle par les troupes de Philippe Auguste et de Louis IX, la résistance à la centralisation lors de la Fronde au milieu du XVII^e siècle, ou le principe du *cujus regio*, *ejus religio* dont les protestants, entre autres, eurent à subir les conséquences. En Espagne, l'expulsion des juifs du royaume en 1492, celle des Morisques entre 1609 et 1614 et la poursuite des déviances par les tribunaux de la sainte Inquisition marquent des étapes majeures dans la quête fantasmatique de la *limpieza de sangre* (« propreté du sang »).

Certains particularismes régionaux ont résisté linguistiquement et culturellement à la centralisation : le pays basque, la Catalogne, la Corse, à des degrés divers, témoignent à leur manière de leur refus de l'État-nation. Les Balkans, et plus particulièrement la Yougoslavie, constituent, pour des raisons historiques, un cas à part en raison de l'hétérogénéité ethnique, religieuse, linguistique et culturelle de leurs populations qui les rapprochent du système communautaire des PSEM.

L'immigration, dans le système et la pensée politiques des États du nord de la Méditerranée, doit en théorie déboucher sur l'assimilation. Dans cette logique, les minorités ne sont que temporaires. La crise économique des trente dernières années a conduit à la fermeture progressive des frontières, au contrôle étroit de l'immigration, à l'expulsion des clandestins, au chômage, à la détresse sociale et aux crispations identitaires chez des immigrés, souvent faiblement qualifiés, et donc particulièrement touchés par la crise. Ces populations, socialement et économiquement fragilisées, attachées à leur pays d'accueil, mais toujours proches de leur pays d'origine, se situent culturellement dans un entre-deux culturel. L'émergence de « microcultures et de répertoires individuels composites », voire de « cultures incertaines », dont certaines se rattachent partiellement à la pratique de l'islam (ieûne du ramadan, prière, voile), témoignent de la complexification des pratiques culturelles et des phénomènes identitaires parmi les générations issues de l'immigration maghrébine en France (A. Battegay, 2001). Il n'est pas de notre propos de rentrer dans le détail de cette complexification, mais il convient de noter que le développement de logiques identitaires chez les immigrés maghrébins de la 2º ou 3º génération dans certains États nordméditerranéens renvoie ceux-ci aux contradictions de leur système de pensée : à la fois laïc et libéral, donc porteur de tolérance, mais aussi universaliste, c'est-à-dire fermé à la compréhension et à l'acceptation des autres systèmes de valeurs. Pourtant il faut rappeler que cet universalisme de la pensée des sociétés démocratiques et laïques nordméditerranéennes est le fruit de l'histoire spécifique d'une aire géographique déterminée, il n'est pas l'aboutissement de l'Histoire de l'humanité : l'ensemble des valeurs qu'il porte est contingent et ne peut qu'entrer en conflit avec tout autre système de valeurs à prétention aussi (il)légitimement universelle.

La mise en place de systèmes politiques fondés sur la représentation parlementaire dans un cadre démocratique et laïc sert de fondement, dans les États d'Europe de l'Ouest, à la création de la Communauté Économique Européenne, puis au développement de l'Union Européenne, fermée aux régimes qui n'obéissent pas aux mêmes exigences démocratiques, comme la Turquie. Cette organisation essentiellement politique et économique, en excluant par définition les États méditerranéens non-européens, accentue de fait les écarts de

développement entre les deux rives de la Méditerranée (voir chapitre « Construction européenne et Méditerranée »).

Le communautarisme des États du Sud et de l'Est méditerranéens

Outre son inadaptation au nomadisme, le concept d'État-nation s'est très mal dissocié, en terre d'Islam, d'une conception théologique de la politique, la Turquie étant l'unique exception à la règle, puisqu'elle est un des rares États du monde musulman à avoir inscrit la laïcité dans sa constitution. À part ce pays, l'État n'est pas, dans les régions musulmanes de la Méditerranée, le produit d'une évolution historique endogène, mais une réalité plaquée sur des structures qui ne sont pas favorables à son essor. En effet les populations procheorientales se caractérisent par leur éclatement communautaire, à base ethnique, religieuse ou linguistique, c'est-à-dire par l'absence de nation constituée.

Le nombre et la nature des minorités orientales sont des héritages historiques pluriséculaires : des langues résiduelles subsistent, comme l'araméen, parlé dans quelques villages de Syrie et d'Irak. Les chrétiens maronites, présents en Syrie du Nord et surtout au Liban, appartiennent au rite oriental et constituent l'une des Églises uniates, reconnaissant l'autorité du pape. Les coptes en Égypte sont autocéphales et obéissent au patriarche d'Alexandrie, Shénouda III. L'exode des membres de communautés enracinées depuis des siècles dans ces régions s'est accéléré ces dernières années : Jérusalem ne comptait plus que 10 000 chrétiens en 1996 contre 25 000 dans les années soixante et 45 000 auparavant selon Mgr Lutfi Lahham, archevêque grec melkite de la ville (P. Balta, 1998)

Ces minorités ne sont pas exclusivement chrétiennes, ni nécessairement opprimées. De nombreuses sectes d'obédience chiite, comme les ismaéliens septimains de la région de Salamiyya (Syrie), ou comme les Alaouites, dont le berceau se trouve dans les montagnes de l'arrière-pays de Lattaquié (Syrie du Nord), traversent les siècles dans des situations politiques variées. En Syrie, les Alaouites, à travers Hafez et Bachar al-Assad, présidents « de père en fils » depuis 1970, tiennent les rênes de l'État en s'appuyant sur les membres de leur famille et sur la bourgeoisie chrétienne commerçante du pays. Des minorités tcherkesses ou arméniennes (un demi-million) à Alep et dans la Syrie du Nord, kurdes en Turquie et dans la Djézireh (Mésopotamie syrienne), palestiniennes au Liban, en Jordanie, en Syrie et en Égypte constituent autant de communautés groupées par quartiers et soudées par des liens de clientélisme. Certaines possèdent le pouvoir, ou le soutiennent, d'autres préservent au contraire jalousement leur indépendance comme les Druzes, dont les membres sont divisés entre Syrie, Liban et Israël.

L'origine des Druzes dont le nombre s'élève à 400 000 environ - 200 à 350 000 au Liban, 150 à 200 000 en Syrie, 30 000 en Israël -, remonte au début du xıº siècle et au règne du calife fatimide al-Hakim (996-1021) divinisé par certains de ses fidèles qui, en butte aux persécutions, durent se réfugier dans les montagnes du Djebel « Druze », préservant ainsi au cours des siècles leur religion hétérodoxe. La Constitution du Liban de 1926 leur avait assuré une représentation à la Chambre des députés dans une proportion de 6,5%. En 1949, leur chef Kamal Joumblatt fonde le parti socialiste progressiste, dirigé aujourd'hui par son fils Walîd Joumblatt. Les musulmans ne les considèrent pas comme des coreligionnaires, ce qui

n'empêche pas les Druzes de faire partie intégrante du monde arabe. En Syrie, au début du mandat, les Français ont essayé de faire du Djebel Druze une province autonome. Aujourd'hui encore, Souweyda est la capitale et le centre administratif d'une province au particularisme marqué où la famille al-Atrach conserve une place prédominante. Dans tous les cas, chrétiennes ou musulmanes, ces minorités sont arabisées.

Au Maghreb, la situation est très différente car les populations juives et chrétiennes ont presque entièrement disparu. Seuls les Berbères constituent un groupe fortement individualisé, disposant de parlers et de territoires spécifiques. Les chiffres sont mal connus, mais il semble que cette communauté compte entre 5 et 7 millions de membres, répartis principalement au Maroc et en Algérie. Ces minorités berbérophones doivent résister parfois violemment au processus d'arabisation et de centralisation initié par les pouvoirs, algérien en Kabylie, marocain au Sahara. Si la situation est relativement simple dans les États d'Afrique du Nord, elle est beaucoup plus confuse dans les pays du Proche-Orient où la multitude des minorités et leur poids démographique rendent les relations beaucoup plus complexes. La stabilité politique dans ces États réside dans l'équilibre des forces entre les différentes communautés, dont les revendications ont un caractère religieux, ethnique et tribal marqué. Mais c'est finalement l'intervention des puissances extérieures qui contribue à attiser des conflits jusque-là parfois non déclarés : au Liban, la France soutient les Maronites, Moscou, les grecs orthodoxes, l'Iran et la Syrie, le Hezbollah chiite, l'Arabie Saoudite, les fondamentalistes sunnites. La politique américaine de soutien aux Kurdes d'Irak pour déstabiliser le régime de Saddam Hussein a contribué par contrecoup à exacerber les revendications nationales des minorités kurdes de Turquie et de Syrie.

Dans les PSEM, la présence des communautés ethniques et religieuses est le fruit de la sédimentation historique et de structures sociales permettant le maintien et la reproduction de ces minorités. Dans les pays nord-méditerranéens, la dynamique sociale est à l'assimilation et donc à la disparition des minorités dans le corps de la nation. Depuis une vingtaine d'années, ce processus semble être en crise : conjoncturelle ou structurelle ? C'est ce qu'il est très difficile de savoir.

Les structures familiales dans le bassin méditerranéen

Une approche anthropologique apporte un éclairage nouveau sur les structures profondes des sociétés méditerranéennes et permet d'observer une différence majeure entre les structures familiales du Nord et du Sud. La diffusion du mariage préférentiel entre cousins paternels du premier degré caractérise le modèle endogamique de la famille communautaire musulmane, du Maroc au Pakistan, de l'Arabie à l'Afghanistan. Le mariage endogame n'est pas une création de l'islam. Le Coran ne contient que des prescriptions exogamiques, interdisant le mariage entre proches parents (Coran, IV, 26-27), mais cet interdit, qui visait, en fait, à combattre les pratiques de l'Égypte ancienne et de l'Iran zoroastrien du mariage entre frère et sœur, ou entre demi-frère et demi-sœur de la Palestine antique, n'a pas supprimé l'endogamie historiquement caractéristique des sociétés méditerranéennes. Au contraire, les interdictions coraniques strictes du mariage entre frère et sœur, entre parents et enfants ont, a contrairo, légitimé le modèle endogamique du mariage entre cousins. Dans ce système,

plusieurs générations partagent le même toit et les règles d'héritage sont fixées par la loi de l'islam : l'héritage doit être partagé en fractions dans l'ensemble du groupe familial : aux enfants - les filles n'étant pas exclues du partage -, aux parents, et aux frères et sœurs. Dans les faits, le caractère parfois indivis de la famille endogamique permet le recyclage continuel du patrimoine au sein de la famille communautaire (G. Tillion, 1982).

Le système anthropologique musulman se caractérise aussi par son horizontalité, le lien de fraternité l'emportant sur tous les autres. L'absence d'autorité centralisée favorise l'évacuation des tensions. Les indicateurs de désagrégation sociale que sont le suicide, les naissances illégitimes et les abandons d'enfants sont, en terre d'islam, les plus faibles du monde, car la « famille communautaire endogame est probablement le milieu anthropologique le plus fortement intégrateur des individus jamais élaboré dans l'histoire de l'humanité » (E. Todd). En effet, à la différence des systèmes exogames, le mécanisme endogame est très peu anxiogène : la future épouse n'est pas une étrangère, mais une personne à protéger. L'islam a, plus que tout autre civilisation, limité l'impératif, que Lévi-Strauss perçoit justement comme le mécanisme anxiogène par excellence, d'échange des femmes entre familles.

La contrepartie de cette structure réside dans l'exclusion de la femme musulmane des activités sociales et de la vie publique. La participation des femmes à la vie économique, non domestique, des pays musulmans est la plus faible au niveau mondial. La place des femmes dans la population active y est inférieure à 20%. Par ailleurs la forte inégalité d'âge entre époux (6,4 ans en moyenne) traduit sur le plan démographique l'inégalité des sexes. La polygamie des musulmans relève du lieu commun ; pourtant, à la différence de la polygamie africaine, qui est un phénomène de masse, la possession de plusieurs épouses, situation conjugale autorisée par la plupart des cultures non chrétiennes, reste en Islam un phénomène minoritaire, un privilège de riches, ne touchant au maximum que 5% de la population.

La grande homogénéité des structures familiales qui caractérisent les PSEM contraste doublement avec la multiplicité des systèmes anthropologiques du Nord méditerranéen par ailleurs entièrement exogamiques. En effet, le christianisme des pays du nord méditerranéen s'identifie dès l'origine à l'idéal exogamique en héritant des interdits romains de consanguinité qui prohibaient les mariages entre cousins germains : l'enlèvement des Sabines constitue typiquement un mythe exogame de fondation. L'idéal exogamique s'accentue avec l'intervention et la conversion des peuples « barbares. » En revanche, l'Église ne prononce aucune prescription en ce qui concerne l'héritage et les pratiques de cohabitation des générations. Concrètement, dès l'origine, plusieurs types familiaux, tous exogames, acceptent le catholicisme. L'Islam, quant à lui, est plus spécifique : il définit des règles de succession adaptées exclusivement à la famille communautaire endogame. En Italie du Nord et du Sud, en Espagne méridionale et en Grèce, domine le modèle de la famille nucléaire égalitaire, c'est-à-dire organisant un partage équitable de l'héritage parental. En revanche, la Yougoslavie et l'Albanie appartiennent à la catégorie de la famille communautaire exogame. Dans les régions où domine cette structure familiale, en Albanie et en Bosnie par exemple, on peut observer l'existence de la religion musulmane détachée de

son fonds anthropologique spécifique, greffée sur des terrains familiaux divers (E. Todd, 1999).

Ainsi la carte des différents systèmes anthropologiques méditerranéens, y compris dans les anomalies décelables, est en adéquation avec celle des aires culturelles ou religieuses. Il ne faut cependant pas systématiser et figer cette adéquation, dans la mesure où les modèles anthropologiques décrits fonctionnent souvent plus comme représentation idéale de reproduction et d'alliance que comme pratique (P. Bourdieu, 2000). Par ailleurs, ces modèles ne sont pas figés et éternellement liés à des territoires. La conquête musulmane de la péninsule Ibérique au VIII^e siècle provoque en quelques siècles l'imposition des structures familiales et sociales « orientales » sur les structures « occidentales » (P. Guichard, 1977). À l'inverse, la conquête chrétienne des XII^e et XIII^e siècles impose violemment un modèle exogamique dans la Péninsule, par l'expulsion ou l'asservissement de la population musulmane.

Zones de contact

Le contact entre les grandes aires de civilisation méditerranéennes crée souvent des situations inextricables qui débouchent fréquemment sur des guerres, comme à Chypre ou en Yougoslavie. Parfois, certains États portent en eux, de manière pacifique, comme un souvenir de leur appartenance au « domaine musulman » (dâr al-islâm) : architecture, langue ou religion, sans que cela engendre de problème particulier.

Espaces frontières

Plusieurs régions méditerranéennes se trouvent en position frontalière entre des aires de civilisation différentes. Cette situation stratégique leur procure de nombreux atouts, mais en fait aussi l'objet de la convoitise de leurs puissants voisins. C'est le cas par exemple de Chypre où vécurent ensemble pendant plusieurs siècles, non sans heurts, une communauté grecque orthodoxe et une minorité turque musulmane. Lors de l'intervention militaire turque de 1974 (opération Attila), l'île a vécu en quelques mois la mise en place d'une véritable ségrégation ethnique : à la suite de l'invasion, le déplacement, volontaire ou provoqué, des populations a débouché sur la partition de l'île en deux ensembles : au nord, une centaine de milliers de chypriotes turcs se sont regroupés sur un tiers du territoire insulaire, fermement contrôlé par l'armée turque, cependant que des colons en provenance d'Anatolie sont venus régulièrement les renforcer démographiquement ; la république autoproclamée de Chypre-Nord n'a été reconnue que par Istanbul ; au sud, l'État chypriote, reconnu internationalement, compte aujourd'hui environ 700 000 citoyens chypriotes grecs et a profité de sa situation de carrefour (à moins de 90 km des côtes libanaises) pour développer ses activités off-shore et un tourisme balnéaire qui accueille des charters en provenance de Grande-Bretagne et des pays scandinaves, ainsi que des touristes en provenance du Liban, des émirats du Golfe et de Russie. La capitale, Nicosie, dont l'aéroport international est fermé depuis 1974, est coupée en deux par des barbelés et par un véritable no man's land. Des observateurs de l'ONU sont chargés de veiller à ce que les relations ne dégénèrent pas.

L'ex-Yougoslavie constitue l'autre exemple principal de territoire frontalier. Sans entrer dans le détail des enjeux de la guerre en Yougoslavie, il convient de rappeler quelques éléments importants. Des populations très différentes se côtoient sur un territoire restreint, hérissé de montagnes. Le nord, avec son plat pays, constitue le prolongement géographique de l'ensemble austro-hongrois. Le sud, l'est et le centre sont charpentés par les Balkans, aire d'expansion naturelle des Byzantins avant de l'être des Ottomans. La côte dalmate, quant à elle, déchiquetée, a longtemps été l'objet des convoitises vénitiennes. Tout sépare les différentes populations qui peuplent inégalement ces régions : la langue - faut-il rappeler que le serbo-croate s'écrit en caractères cyrilliques en Serbie, latins en Croatie ? -, la religion (6 millions de catholiques croates, 8 millions d'orthodoxes, serbes, autocéphales depuis 1219, et macédoniens, autocéphales depuis 1967, environ 3 millions de musulmans, albanais du Kossovo et de Macédoine, et bosniaques), l'origine (slave, latine, turque), la tradition politique (Slovénie et Croatie dans l'Empire austro-hongrois, Serbie et Monténégro indépendants ou intégrés dans l'Empire ottoman, Bosnie-Herzégovine alternativement ottomane et austrohongroise). Le régime mis en place par Tito en 1948 entérinait l'existence de six nations formant des républiques (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Macédoine), de nationalités disposant d'une certaine autonomie à l'intérieur des républiques (provinces albanaise et hongroise dans la république serbe), et de minorités nationales (Tziganes, Turcs, Slovaques, Roumains, Bulgares, Valaques, Tchèques, Italiens et Ukrainiens). L'effondrement soviétique, l'ingérence extérieure, l'évolution démographique différente des communautés et les logiques internes de pouvoir provoquent l'éclatement de l'État yougoslave. Dans le contexte d'affrontement, les tentatives de « purification ethnique » sont à replacer dans la continuité des logiques d'exclusion qui ont prévalu dans la constitution de l'Europe contemporaine, logiques dont elles sont l'aboutissement historique.

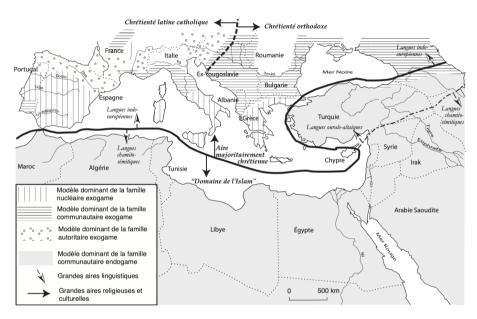
Aujourd'hui, la Yougoslavie a perdu toute la côte dalmate (Croatie actuelle), tandis que la Slovénie et la Bosnie-Herzégovine ne possèdent plus chacune qu'une lucarne sur l'Adriatique, la Macédoine étant complètement enclavée.

Espaces hybrides

D'autres États portent en eux le souvenir qu'ils ont longtemps appartenu à une autre aire culturelle. L'Albanie par exemple utilise une langue indo-européenne, mais sa population est musulmane, cependant que ses structures familiales se rattachent au modèle exogamique des pays du nord de la Méditerranée. À l'inverse, la langue nationale de l'île-État de Malte est un dialecte arabe écrit en caractères latins, cependant que la religion dominante y est le christianisme. Ainsi Malte, quoique rattachée linguistiquement au monde arabe, en est séparée par la religion et la culture.

À l'échelle locale, il existe des micro-espaces et des populations au sein de presque tous les pays de la Méditerranée que l'on peut considérer comme hybrides : les présides espagnols de Ceuta et de Melilla au Maroc, les communautés maghrébines et musulmanes de Marseille, les quartiers occidentaux des grandes capitales du monde musulman (Casablanca, Le Caire, Beyrouth ou Istanbul), où les paraboles permettent la diffusion des valeurs et des images occidentales, où les élites sont polyglottes et vivent parfois à l'heure de

Paris, Londres, New York ou Montréal. Ces remarques valent, inversement, pour les communautés musulmanes immigrées qui captent et regardent les chaînes arabes, comme la désormais célèbre « CNN qatarî », al-Djazîra. Les chrétiens arabes du Proche-Orient, quant à eux, sont plus proches par leur culture, leur mode de vie, leurs valeurs ou leurs structures familiales, du monde arabo-musulman qui les entoure que des chrétiens espagnols ou italiens, avec qui ils partagent pourtant la même foi.



DE L'UNITÉ ROMAINE À LA FRACTURE ACTUELLE

Trois moments ont particulièrement marqué la Méditerranée et permettent de comprendre la situation actuelle. Le premier est celui de l'Empire romain et de l'émergence du christianisme, le seul moment où toutes les régions environnant le bassin méditerranéen furent soumises au même pouvoir politique et à la même aire de civilisation. Le deuxième temps majeur est lié au développement de l'Islam à partir du VII^e siècle. Enfin, à partir du XI^e siècle, commence le grand moment de l'expansion européenne, dont les ressorts ont été parfaitement décrits par Robert Bartlett (1994).

L'unité originelle : un mythe ?

Avant l'unité originelle

C'est en Orient que naissent les premiers empires, aux IIe et IIIe millénaires avant Jésus-Christ. Les civilisations sumérienne, babylonienne, mésopotamienne, assyrienne, égyptienne se développent dans un contexte urbain favorable, mais sont finalement très peu tournées vers la Méditerranée. L'urbanisme, le commerce, l'écriture, le droit et le monothéisme naissent dans cette région au contact de plusieurs aires culturelles, mais ce n'est qu'à partir de la Haute Antiquité que le Proche-Orient devient le point de rupture de charge entre l'Orient extrême et l'Occident. Avant l'Empire romain, les différentes tentatives impériales restent partielles autour de la Méditerranée. Si les Phéniciens imposent leur domination sur la presque totalité des rives méridionales, contrôlent le détroit de Gibraltar et établissent les premiers contacts méditerranéens réguliers entre les populations d'Afrique du Nord et le littoral, ce sont les Grecs et les Étrusques qui se partagent les îles et les côtes des bassins central et occidental de la Méditerranée. De Gadès (Cadix) au sud de la péninsule Ibérique, à Byblos, Tyr et Sidon au Levant, en passant par Utique en Afrique du Nord et Paphos à Chypre, les Phéniciens créent un véritable réseau de comptoirs dont les plus anciens remontent au xi° siècle avant Jésus-Christ. La fondation de Carthage en -814 est une étape fondamentale de la suprématie phénicienne sur les côtes méridionales de la Méditerranée. L'influence phénicienne se traduit par la diffusion d'un nouveau système d'écriture fondé sur un alphabet simplifié de 22 lettres, rapidement adopté par les Grecs, les Étrusques puis les Latins. Cette unité culturelle est en fait socioprofessionnelle, car elle est liée au milieu des marchands. De leur côté, les œcistes grecs, c'est-à-dire les fondateurs de cités, créent de nombreuses colonies, comme Phocée (Marseille) ou Emporion (Ampurias en Catalogne), qui diffusent un modèle urbain organisé autour du panthéon grec et des cultes de Déméter, Zeus, Héra ou Apollon. Les politiques concurrentes phéniciennes et grecques débouchent sur la première grande bataille méditerranéenne, la bataille d'Alalia en Corse en -540 (J. Carpentier et F. Lebrun, 1998).

Rome, autour de « notre mer »

Mais c'est l'empire romain qui, pour la première et dernière fois de l'histoire, unifie tous les rivages méditerranéens sous un même pouvoir politique, contre la puissance maritime et commerciale de Carthage. Ainsi, au 1^{er} siècle de notre ère, au moment de la naissance du christianisme et de sa conquête pacifique des rives de la Méditerranée, l'Empire romain encercle la mare nostrum. L'édit de l'empereur Caracalla, en 212, qui accorde à tous les hommes libres de l'Empire le droit de cité romain, est une étape fondamentale dans le processus d'unification. Cette décision constitue le premier universalisme formalisé, une des composantes essentielles du premier christianisme. La pax romana s'étend avec la mise en place d'une relative spécialisation régionale. Mais c'est dans le domaine urbain, que les traits dominants de la civilisation romaine s'imposent durablement avec le plus de force. L'unité architecturale, monumentale, civique et sociale des grandes villes méditerranéennes de l'Empire contribue à l'émergence d'une civilisation commune.

Ouelle unité?

Cette unité culturelle trouve son aboutissement dans la conversion de Constantin qui marque la fusion de l'universalisme de la citoyenneté romaine avec celui de la religion chrétienne. L'unification n'affecte pourtant pas tous les domaines culturels. La langue latine se heurte au grec dans le bassin oriental de la Méditerranée, et aux autres langues locales comme l'araméen. Par ailleurs, le premier concile œcuménique réuni à Nicée en 325 par Constantin révèle déjà une certaine coupure entre l'Église occidentale qui n'envoie que quatre évêques et l'Église orientale très largement représentée. Cette coupure anticipe le partage de 395, lorsque l'empire romain fut divisé en deux selon une ligne médiane nord-sud qui allait de la frontière serbo-croate à la Libye, avec la pars occidentalis, dont Rome était la capitale, et la pars orientalis dirigée par Constantinople.

Par ailleurs l'éclatement de l'empire romain d'Occident sous les coups des Barbares, alors que l'empire d'Orient se maintenait pour plusieurs siècles, renvoie aux clivages internes que l'unité de façade de l'Empire romain avait pu faire oublier. Certes on peut nuancer la rupture constituée par les invasions « barbares » : en effet, d'une part les Barbares n'étaient pas si étrangers à la civilisation romaine qu'on l'a longtemps dit puisque beaucoup servaient Rome, en particulier dans l'armée, d'autre part les royaumes qu'ils mirent en place ont longtemps conservé les structures politiques et le souvenir de l'Empire. Par ailleurs la conversion au christianisme des principaux chefs barbares a prolongé, d'un point de vue religieux, l'unité romaine, même si elle n'a pas empêché l'éclatement politique de l'empire d'Occident. Néanmoins la rupture constituée par la naissance des royaumes barbares est fondamentale pour comprendre l'évolution postérieure et le renforcement des spécificités locales ou régionales. Cette évolution est certes due à l'intervention des nouveaux peuples germaniques dans le domaine impérial (goths, wisigoths, ostrogoths), mais elle est fondée aussi sur des spécificités régionales que Rome n'avait pas supprimées. Des cultes locaux ont été intégrés dans la religion romaine, les langues locales ont subsisté dans de très larges pans de la société et la romanisation a touché en fait de manière différenciée les catégories sociales et les régions de l'empire.

L'Islam, ouverture ou fermeture de la Méditerranée : une mauvaise question

Les éléments du débat historiographique

L'historien belge Henri Pirenne a expliqué que le développement de l'Islam avait provoqué une rupture profonde et durable dans la Méditerranée. En réorientant les grandes voies commerciales, l'expansion musulmane sur les rives orientales et méridionales de la Méditerranée jusqu'en Narbonnaise, aurait rompu l'unité méditerranéenne que l'empire romain avait instaurée et que les royaumes barbares avaient prolongée (H. Pirenne, 1970). Depuis, cette thèse a été profondément remise en question. Si, en effet, les échanges ont diminué du VII^e au X^e siècle, ils n'ont pas disparu. Malgré les interdits, des commerçants juifs traversaient la frontière politique entre chrétienté et islam. Le monde arabo-musulman servait désormais d'intermédiaire entre le bassin occidental de la Méditerranée et l'Extrême-Orient.

L'expansion de l'Islam dans la continuité

Né dans la péninsule Arabique, dans un environnement de tribus nomades arabes polythéistes, et plus précisément à la Mecque, grand centre caravanier et religieux, où les influences juives et chrétiennes se faisaient sentir, l'islam s'est répandu en quelques années dans les régions méridionales de la Méditerranée. Des populations arabes s'étaient déjà infiltrées dans le Croissant fertile (Mésopotamie, Syrie-Palestine) et en Égypte. s'assimilèrent à la population araméenne dont elles adoptèrent la langue en même temps qu'elles se sédentarisaient. Il se forma un certain nombre d'États à base arabe plus ou moins aramaïsés, fortement influencés aussi par l'hellénisme : Nabatène, Iturée, Émèse, Osroène, Palmyrène. Mais la grande vague d'arabisation date des conquêtes musulmanes. Entre 622 et 632. le prophète Mahomet crée à Médine un État théocratique arabe avant pour base la religion qu'il fonde, l'islam. Il finit par contrôler directement ou indirectement l'ensemble des tribus et des villes de la péninsule Arabique. Les califes omeyyades viennent facilement à bout des Empires byzantin et sassanide, épuisés par de longues années de guerre. Les troupes conquérantes des premiers califes fondent de nombreux camps militaires qui deviendront de grandes villes comme Fustat-le Caire ou Kairouan en Ifrîqya (Tunisie actuelle). La conquête du royaume wisigothique d'Espagne en 711 leur ouvre les portes de la Narbonnaise où un gouverneur omeyyade s'installe dès 719. Dans le même temps, les généraux musulmans arrivent en Inde et prennent le contrôle des oasis d'Asie centrale.

L'échec du siège de Constantinople en 719, la défaite de Poitiers en 732 et la victoire du Talas en 751 marquent l'essoufflement de la première expansion de l'Islam. Une caractéristique de cette étape de l'histoire musulmane réside dans l'adéquation entre l'Umma (« la communauté des Croyants ») et le dâr al-islâm (« le domaine de l'Islam »), c'està-dire le territoire sur lequel tous les sujets obéissent à la loi musulmane, y compris les juifs et les chrétiens qui possèdent le statut de dhimmi-s (« tributaires » ou « protégés »). Celui-ci leur permet de continuer d'exercer leur religion contre le paiement d'une capitation. Cet immense empire est dirigé et exploité par les Arabes et à leur profit. La dynastie omeyyade règne de 661 à 750. À cette date, la révolution abbasside établit sa capitale à Bagdad et transforme l'empire arabe des Omeyyades en un empire musulman en faisant participer à l'exercice du pouvoir l'élite des peuples soumis non arabes, en particulier persans. Dans l'empire arabe puis musulman, la diffusion de la langue arabe est assez lente au début. Elle est érigée en langue administrative, à la place du grec, sous le calife 'Abd al-Malik (685-705). La population s'arabise grâce aux villes nouvelles et aux structures sociales arabomusulmanes fondées sur la polygamie, sur la captation des femmes des populations soumises et sur le système du clientélisme et de l'adoption. Ces structures s'imposent progressivement dans les régions conquises. Les villes nouvelles sont d'abord de vastes campements militaires où sont concentrés les Arabes et leurs familles, ainsi que les élites dirigeantes. Pour subvenir aux besoins de ces nouvelles villes se développent de grands marchés.

La conversion, qui s'accompagne d'importants avantages fiscaux et sociaux, contribue aussi à l'arabisation; en effet la connaissance de l'arabe est indispensable au fidèle qui doit pouvoir réciter le Coran, parole de Dieu incréée. Après plusieurs siècles pourtant, en Arabie

même, subsistent des parlers sud arabiques. Au Maghreb, le XI° siècle marque un progrès de l'arabisation à la suite du déplacement des tribus arabes hilâliennes. Pourtant les dynasties almoravides et almohades, qui s'appuyaient aux XI°-XIII° siècles sur les tribus berbères, nomades sahariennes des Lamtuna et sédentaires des Masmuda du Haut-Atlas, utilisent le berbère qui, aujourd'hui encore, continue d'être pratiqué par plusieurs millions de personnes. En Andalus, au X° siècle, il semblerait que la population ait été presque entièrement arabisée. En Perse, le processus est moins marqué en raison de l'ancienneté de la civilisation et de la langue persanes. Peut-être peut-on rattacher le succès de l'expansion musulmane au Moyen Âge, moins à une dynamique théologique autonome qu'au partage du même système anthropologique par toutes les régions du Maghreb à l'Iran: celui de la famille communautaire endogame. En effet l'islam, après avoir soumis des empires puissants, semble butter sur des frontières invisibles. La poussée des Germains (farouchement exogames), puis des Arabes (endogames) vers la Méditerranée, contribue fortement à la polarisation du bassin méditerranéen (E. Todd, 1999).

La revivification religieuse et linguistique : peuples, tribus et ethnies

Périodiquement des peuples nomades ont revivifié l'islam. Ibn Khaldûn, au XIV° siècle, a théorisé le moment où les tribus passaient du nomadisme à la cité et constituaient des États aussi brillants qu'éphémères. La force qui les animait dans le désert, l'esprit de clan (asabiya), se serait dissoute au cours du processus de sédentarisation et de construction étatique. Au XI° siècle, à peu près simultanément aux deux bouts de la Méditerranée, les Turcs s'emparent du pouvoir au Proche-Orient, et les Berbères almoravides, originaires du Sahara, au Maghreb et en Andalus. Les Turcs, originaires d'Asie centrale, infiltrés dans le monde musulman comme esclaves et comme soldats depuis deux siècles au moins, s'y emparent du pouvoir politique. La domination turque s'instaure alors pour plusieurs siècles. Mais à l'exception du Turkestan et de l'Anatolie, les régions soumises restent arabisées et les dirigeants eux-mêmes, qui respectent l'autorité théorique du calife abbasside de Bagdad, s'adaptent à la terre et aux populations qu'ils dirigent. Dans l'empire mamelouk (1250-1517) qui recouvre la Syrie-Palestine, l'Égypte et l'Arabie, la classe dominante est principalement turque, mais l'arabisation se consolide et se poursuit.

Les Turcs ne furent pas les seuls à se poser en défenseurs de l'Islam : le champion de l'Islam au XII° siècle en Syrie et en Égypte était Saladin, un souverain kurde qui fonda la dynastie des Ayyoubides. De leur côté, les Almoravides, puis les Almohades, fondent, du XI° au XIII° siècle, des empires à cheval sur le Maghreb et la péninsule Ibérique, où ils se font les grands défenseurs de l'Islam face aux royaumes chrétiens. D'un côté comme de l'autre de la Méditerranée, l'intervention des nouveaux peuples s'accompagne de la restauration du sunnisme ou du développement de mouvements de réforme. Cette constante invite à quelques réflexions : le monde musulman s'est caractérisé dès l'origine par sa très grande capacité d'intégration. Toute personne ou tout groupe étranger pouvait trouver sa place dans le système socio-politique et juridico-religieux de l'Islam qui accordait à tous un statut. Par ailleurs, pour les princes non-arabes, la défense de la religion était un moyen de légitimation dans l'exercice d'un pouvoir toujours suspect d'illégitimité. Mais il ne faudrait pas croire que

l'intervention de ces nouveaux peuples se traduise uniquement par la conversion de ceux-ci à un islam qui serait un corps figé de croyances, de rites et de dogmes. En fait les influences sont réciproques et l'islam s'est profondément modifié à chaque situation nouvelle : domination de territoires variés au moment de la conquête et intervention de nouveaux peuples au cours des siècles. En conséquence, la grande capacité d'intégration de l'islam n'a d'égale que ses variations locales. La diversité régionale du droit musulman et des pratiques religieuses, la géographie du chiisme et des courants hétérodoxes, l'architecture monumentale des villes du monde musulman et la dualité entre langue parlée/langue écrite, langue sacrée/langue vernaculaire qui caractérise l'ensemble du monde musulman, témoignent à leur manière de l'adaptation de l'islam au terreau qui le porte et le nourrit. À ce titre, encore plus que la religion, les systèmes linguistiques seraient un des éléments essentiels du temps long « braudélien ».

Émergence et expansion de l'Europe chrétienne

Le tournant du XIe siècle

Jusqu'au XI^e siècle, l'islam méditerranéen a subi peu de revers territoriaux. Certes l'unité politique du monde musulman a éclaté au siècle précédent avec la proclamation, à Kairouan vers 910, d'un califat fatimide (chiite), transféré au Caire en 969, et l'érection en califat de l'émirat omeyyade de Cordoue, en 929, mais cet empire territorial reste celui des voyageurs, des marchands, des prédicateurs itinérants et surtout de la ville, des sociabilités urbaines, du pèlerinage, des savants et de la langue arabe. Pourtant les marges chrétiennes de cet ensemble frémissent et profitent de ses divisions. En 1061, la Sicile est enlevée par les Normands. Malte, quant à elle, tombe entre leurs mains en 1090. Une grande partie de la population reste musulmane et arabophone, soumise à un pouvoir étranger et chrétien. À Malte, après la disparition des dernières communautés musulmanes en 1249, la population conserve le dialecte de ses anciens maîtres, écrit en caractères latins. Dans la péninsule Ibérique, en 1085, Alphonse VI de Castille-Léon s'empare du royaume de Tolède, une des nombreuses principautés musulmanes issues du démembrement du califat omeyvade en 1031. Pour la première fois, l'adéquation entre Umma (« communauté musulmane ») et dâr al-islâm (« domaine de l'islam ») est rompue : des populations musulmanes sont soumises à un pouvoir chrétien. Les docteurs de la loi ne cesseront de leur enjoindre le retour en terre d'Islam.

De leur côté, les puissances maritimes italiennes, Amalfi, Venise, Gênes et Pise, prennent le contrôle de la navigation en Méditerranée. Elles deviennent l'intermédiaire obligé entre le Levant et le bassin occidental de la Méditerranée. Dans une dynamique concurrentielle, elles cherchent sans cesse à pousser leur avantage en Orient, tant aux dépens du verrou commercial byzantin avec la Mer Noire, qu'au détriment des arabo-musulmans, maîtres de l'océan Indien. Les croisades participent de l'expansion des royaumes européens qui se traduit, à l'intérieur par une forte croissance démographique et de nombreux défrichements, et à l'extérieur par l'exportation des cadets turbulents de la noblesse. Les objectifs sont définis par le souverain pontife : Jérusalem, d'abord, puis toutes les terres appartenant aux

« Infidèles » sur ce qui devient progressivement les « frontières » d'une chrétienté en cours de constitution. Cette expansion de la chrétienté latine provoque une rupture durable avec le monde orthodoxe, surtout après le sac de Constantinople, perpétré en 1204 par des croisés latins. Le détournement de la 4° croisade permet aux Vénitiens, qui en sont les grands instigateurs et les principaux bénéficiaires, de s'ouvrir la mer Noire. Le monde musulman se réunifie temporairement contre les agresseurs. Le développement du djihad, d'un bout à l'autre de la Méditerranée, permet la destruction des États latins du Levant, mais ne parvient qu'à enrayer temporairement l'expansion des royaumes chrétiens de la péninsule Ibérique aux dépens d'al-Andalus. La sanctification de la guerre, du côté chrétien et musulman, débouche sur une dynamique réciproque d'exclusion et d'affrontement généralisé.

LA MÉDITERRANÉE CONTOURNÉE : LES GRANDES DÉCOUVERTES

Incapables de s'imposer dans une Méditerranée catalano-aragonaise et italienne, et gênées par le contrôle musulman sur le commerce des épices et de la soie avec l'océan Indien, les nouvelles puissances occidentales que sont l'Espagne et le Portugal partent à la recherche de voies directes avec les lieux de production. Les Portugais se dirigent vers les côtes africaines, les Espagnols droit à l'ouest. Ce moment est fondamental dans l'histoire de la Méditerranée : les affrontements internes, la redécouverte et la revendication exclusive de l'héritage antique par la chrétienté, la perte par l'Islam de son rôle historique d'intermédiaire avec l'Orient, et l'éclatement des horizons aux dimensions de la terre, scellent les destinées de la mer Intérieure. L'islam n'est pas, à cette époque, inactif ou immobile : à l'est, il s'étend pacifiquement en Extrême-Orient : en Méditerranée, la grandeur ottomane renouvelle les affrontements avec l'Europe chrétienne. Héritier des empires romain et arabo-musulman, l'empire ottoman (XIVe-XXe siècle) s'est formé en Anatolie, puis il s'est étendu sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, instaurant un régime administratif, bureaucratique et militaire. En 1453, les Turcs s'emparent de Constantinople, mais ils échouent devant Vienne en 1683. Les Balkans ont été très marqués par la présence ottomane (les Albanais en particulier lui fournirent des membres éminents de l'administration fiscale et militaire). La République turque qui succède en 1920 à l'Empire ottoman n'a pas renoncé à ses rêves de grandeur.

La Méditerranée depuis le XIX^e siècle

La Méditerranée redécouverte : la colonisation

Au XIX^e siècle, toujours dans une dynamique concurrentielle, les États d'Europe, après avoir créé des comptoirs et s'être emparés des points les plus stratégiques du globe prolongent leur expansion en créant d'immenses empires coloniaux en Afrique et en Asie. Ce sont moins les Espagnols et les Portugais qui se distinguent dans cette étape que la France et l'Angleterre, et secondairement les Pays-Bas et l'Italie. Profitant de la faiblesse de la domination ottomane sur le bassin occidental de la Méditerranée, la France, dès 1830, initie le mouvement. La conquête de l'Algérie est brutale et ponctuée de massacres. L'Empire

ottoman, « le colosse aux pieds d'argile », ne survit pas à l'impérialisme occidental. Au lendemain de la Première guerre mondiale, la France établit un protectorat sur la Syrie et le Liban, la Grande-Bretagne sur la Palestine. L'Italie s'empare de la Tripolitaine et des îles du Dodécanèse. En 1911, les Italiens n'occupent guère que la côte : la véritable conquête de l'intérieur n'est achevée qu'en 1931. En Algérie, la cohabitation, au milieu des années 1950, de 8 millions « d'indigènes » (musulmans) et d'un million d'Européens (chrétiens en majorité), n'était pas le signe de la rencontre fraternelle des civilisations, mais le signe d'une domination socio-économique féroce des États nord-méditerranéens sur ceux du Sud, domination que ne sauraient masquer ni les échanges culturels, intellectuels et artistiques inégaux, ni les conséquences ponctuellement positives de la colonisation, ni *a fortiori* l'idéologie « civilisatrice » et universaliste qui l'avait portée.

La décolonisation

La Seconde Guerre mondiale provoque, dans les États nord-méditerranéens, un affaiblissement qui profite aux régions sud-méditerranéennes, directement, dans leurs relations avec les puissances colonisatrices et, indirectement, grâce au soutien qu'elles recoivent des Etats-Unis, la nouvelle puissance mondiale qui favorise les revendications nationales partout dans le monde. La colonisation du Sud de la Méditerranée par les États du Nord s'était faite dans la violence ; la décolonisation, loin de guérir les blessures, les rouvrit : par la résistance que mirent les puissances coloniales à l'accepter et, en conséquence, par sa brutalité. La colonisation avait imposé une domination politique et économique du Nord de la Méditerranée sur le Sud ; la décolonisation, qui créait, sur des structures sociales qui n'étaient peut-être pas prêtes, des États centralisés avec des frontières linéaires nationales sur le modèle de ceux des anciens maîtres, révèle paradoxalement la mise en place d'un nouvel impérialisme, cette fois culturel et juridique. L'accès à la mer fut partout sérieusement contrôlé: la Syrie mandataire (1920) perd le littoral libanais (ports de Tripoli, Beyrouth et de Tyr) et la région d'Alexandrette (Iskenderun) cédée aux Turcs, tandis que le partage de 1947 prive les Palestiniens des ports de Jaffa (Tel-Aviv) et de Haïfa. Quant à la Jordanie, elle n'a aucune ouverture sur la Méditerranée. Dans le golfe Persique, une des nombreuses causes de l'invasion du Koweit en 1990 réside dans la difficulté pour l'Irak d'accéder à la mer.

Le modèle de l'État-nation qui, au terme d'un processus séculaire, s'était construit, fût-ce dans le sang, par l'écrasement des langues, des pouvoirs et des particularismes régionaux, a été exporté brutalement dans les PSEM. Partiellement inadapté à certaines réalités locales comme le nomadisme ou le communautarisme, l'État-nation et ses frontières linéaires arbitraires sont sources de nombreuses tensions : internationales comme entre l'Algérie et le Maroc, la Tunisie et la Libye, le Koweït et l'Iraq, la Turquie et la Syrie, la Syrie et le Liban, entre la Jordanie, la Palestine et Israël... et aussi nationales, comme en Algérie ou au Liban. Où qu'on les suive, les frontières créées nous conduisent à des conflits plus ou moins violents. L'opposition actuelle entre des régions nord-méditerranéennes partiellement sanctuarisées, à l'exception notable de la Yougoslavie, et la guerre endémique ou déclarée dans presque tous les PSEM, est, d'une certaine manière, le résultat d'un mariage raté : d'un côté les traditions culturelles, politiques et les structures administratives et juridiques des États-nations, de

l'autre les traditions communautaires et les structures sociales ou familiales des terres d'Islam.

Si l'idée de nation, issue de l'Europe occidentale, s'est répandue aujourd'hui dans toutes les régions méditerranéennes, elle a aggravé les oppositions ethniques et religieuses et elle a apporté son absolutisme propre. « On peut même dire que la transplantation de l'idée occidentale de nation, dans le monde pluriel et ethniquement mêlé de l'ex-empire ottoman, qui couvrait le sud de la Méditerranée jusqu'en Algérie, le Moyen-Orient en entier, et le nord de la Méditerranée jusqu'en Albanie, y a produit non seulement des émancipations, mais des déchirements et des maux : la décomposition des cosmopolitismes civilisateurs des grandes cités comme Istanbul, Beyrouth, Alexandrie, des déchaînements de purifications ethniques ou religieuses se traduisant par l'expulsion des minorités depuis les guerres gréco-turques jusqu'à la guerre de dislocation de la Yougoslavie. » (E. Morin, 1998-1999).

Logiques de croissance, logiques de crise

Les liens entre les anciennes métropoles coloniales et leur empire ne sont pas pour autant rompus. La bipolarité du monde après la seconde guerre mondiale a conduit à une réorganisation des voies migratoires traditionnelles d'est en ouest. La mise en place du rideau de fer et, en conséquence, le contrôle des déplacements en Europe de l'Est, donna une orientation méditerranéenne aux politiques d'immigration des États nord-méditerranéens. Les pays d'Europe se tournèrent en effet vers leurs colonies : la France vers les pays du Maghreb, l'Espagne vers le Maroc, la RFA vers la Turquie. La période des Trente Glorieuses se caractérise ainsi par des flux, migratoires de main-d'œuvre du sud vers le nord de la Méditerranée, financiers en sens inverse. Ces flux, qui favorisent incontestablement l'essor économique des PSEM et les contacts entre les populations méditerranéennes, ne permettent pas pour autant l'émergence d'une aire méditerranéenne de civilisation. Que vienne la crise et les frontières nord-méditerranéennes se ferment, la coopération diminue, le retour au pays des immigrés est favorisé. Les dynamiques identitaires des populations immigrées témoignent quant à elles de la crise que celles-ci traversent dans des sociétés incapables de les intégrer ou de les assimiler. Deux Méditerranées continuent de s'opposer. mais la fracture ne passe pas seulement entre États, elle divise chaque société méditerranéenne avec plus ou moins de force.

LES MÉDITERRANÉES ATTENDUES : LE MALENTENDU

Les politiques à l'assaut des structures

Rencontres et coopération

Les pays du pourtour méditerranéen appartiennent en général à une ou plusieurs organisations régionales, mais aucune n'est spécifiquement méditerranéenne : l'Union européenne (Espagne, France, Italie et Grèce), l'OTAN (Espagne, Italie, Grèce, Turquie,

France), l'UMA (l'union du Maghreb arabe : Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye), la ligue des États arabes (Égypte, Liban, Syrie, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc), et aussi l'OUA (l'Organisation de l'unité africaine : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte) et même l'OCI (l'Organisation de la conférence islamique qui accueille l'Albanie depuis 1992). Certes des réunions ont lieu dans le cadre Euro-Méditerranée, qui prévoient l'établissement d'une zone euro-méditerranéenne de libre-échange pour 2010 environ, mais celle-ci ne sera possible que si la situation économique des PSEM s'améliore suffisamment pour que les relations entre le Nord et le Sud méditerranéens soient équilibrées. Par ailleurs les représentants des îles se réunissent épisodiquement pour des collaborations ponctuelles sur la pollution ou sur l'usage de l'eau. L'émergence d'une politique commune est rendue difficile par les intérêts divergents des nombreux États qui bordent la Méditerranée, dans un contexte international de « mondialisation » marqué par l'affaiblissement des pouvoirs nationaux.

La crise de l'État

L'essor du libéralisme remet en question certaines prérogatives régaliennes et ce système tend à déposséder l'État de ses moyens d'action. En cela, les États européens méditerranéens résistent mieux que le monde anglo-saxon, mais ces valeurs, qui procèdent de l'évolution historique européenne puisqu'elles ont souvent été véhiculées par des personnes qui fuyaient les monarchies absolutistes européennes, reviennent dans ces pays, par un singulier tour de l'histoire. De l'autre côté de la Méditerranée, les pays nés de la décolonisation ont du mal à trouver leurs marques. Le rapport de la société civile à l'État y est compliqué. La faiblesse de l'État mène le monde musulman, en dépit de la relative unité linguistique de celui-ci, à la fragmentation politique.

Dans le domaine urbain, la conjugaison de l'explosion démographique et de la crise de l'État se traduit par une triple transformation: densification des tissus urbains anciens, prolifération de l'habitat non règlementé, considérable étalement périphérique. La colonisation de la ville des Morts au Caire participe de ces trois dynamiques. À des structures urbaines relativement simples et lisibles se substituent des configurations fragmentées, avec des espaces suburbains et périurbains qui offrent l'aspect d'un patchwork encore inachevé. L'insuffisance des circuits classiques de production de logements (étatiques ou privés) conduit au foisonnement de quartiers informels. Le phénomène a pris de l'ampleur à partir des années 1970 et s'est généralisé depuis, pour prendre des proportions considérables que ce soit en pourcentage du total des logements neufs produits annuellement (environ 60% à Damas et au Caire, 40% à Tunis et 55% dans les autres villes tunisiennes, 35% au Maroc...) ou en pourcentage du nombre total des habitants (30% de la population en Turquie, 34% de la population du Grand Caire, 40% dans le gouvernorat d'Alexandrie...). Les services techniques urbains, eau potable, électricité, égouts, suivent avec un retard considérable quand ils suivent (S. Laría, 2000).

La frontière méditerranéenne : le conflit des valeurs

Familles et États méditerranéens

Les liens entre les structures anthropologiques et les systèmes politiques sont forts comme en témoignent les études récentes (P. Bonte, E. Comte et P. Dresch, 2001). En ce qui concerne l'Islam, la solidarité des frères au sein de la famille communautaire endogame permet de comprendre la contradiction fondamentale de la culture musulmane « qui combine, plus qu'aucune autre au monde, aspiration à l'unité et aptitude à la fragmentation. L'hypertrophie du lien fraternel, dont le résultat ultime est le mariage des enfants de deux frères, engendre un sentiment aigu de l'égalité des hommes et de l'unité du genre humain, mais elle provoque aussi, au niveau familial et non plus idéologique, un repliement endogamique qui donne aux sociétés musulmanes l'allure de juxtapositions de familles plutôt que de communautés d'individus. Telle est la structure de la communauté des croyants (*Umma*) qui s'oppose à l'idée européenne de la nation, collection d'individus plutôt que de familles » (E. Todd, 1999). Le système politique qui découle d'une telle société, est défini au mieux comme « clientélisme », au pire comme « corruption », par les sociétés occidentales. Pourtant il a sa logique sociale, qui a prouvé sa résistance au cours des siècles.

De leurs côtés, les régions nord-méditerranéennes se caractérisent par le primat accordé à l'individu dans l'échelle des valeurs. L'individu, atome libéré des structures rigides de la société rurale traditionnelle, échappant à la famille communautaire du passé, émerge à l'époque moderne, en France et en Angleterre. Ce processus d'individuation n'est pas absent du monde musulman contemporain : le développement du sport ou l'apparition des « régimes alimentaires » traduisent ces dernières années un souci croissant porté à la personne en tant qu'individu. Mais cette individuation se caractérise parfois aussi par l'adoption du voile islamique ou par le fondamentalisme religieux, non dans une dynamique communautaire, mais par acquisition individuelle de la religion contre les parents et la famille (F. Adelkhah. 1998; F. Georgeon, 2000). Le retour aux racines ethniques, nationales et religieuses n'est pas une « régression » comme l'idéologie européenne et occidentale tend à le faire croire. Il s'agit, en historicisant le phénomène, d'une évolution de certains territoires face à la tentative d'universalisation de systèmes socio-politiques fondés sur l'individu et face à la sujétion et à la perte d'indépendance que constitue la « mondialisation. » Cette réaction conteste l'universalisation de l'individualisme comme aboutissement naturel des sociétés, et refuse tout particulièrement l'atomisation et l'anonymisation qui l'accompagnent. La contestation du modèle de civilisation incarné par les États nord-méditerranéens trouve, au sein même de ceux-ci, des relais, comme les populations immigrées ou comme certains mouvements régionaux qui se sentent menacés par la standardisation et l'homogénéisation que semble impliquer le déferlement technico-industriel.

Des droits de l'homme à la territorialité du droit

Les constitutions des pays méditerranéens dans lesquelles s'entremêlent l'idéologie de la Révolution française de 1789, les traditions constitutionnelles ottomanes et les cultures constitutionnelles française et britannique héritées de la colonisation, s'adaptent mal aux cultures locales, en particulier dans l'aménagement du principe de séparation des pouvoirs,

dans l'organisation des rapports entre religion et politique et dans la gestion du pluralisme culturel. La construction des États-nations dans les régions nord-méditerranéennes s'était faite aux dépens des cultures locales : l'invention de la notion de minorité ethnique, nationale ou religieuse, y est le produit du développement d'une conception monolithique de l'identité collective et du pouvoir qui doit lui servir de support. Royaumes et républiques sont censés être adossés à des populations ethniquement « homogènes ». La disparition des empires austro-hongrois et ottoman au lendemain de la première guerre mondiale a convaincu les penseurs occidentaux de l'époque de l'illégitimité des systèmes de pouvoir bâtis sur le pluralisme identitaire.

Or l'alternance, les coalitions politiques et gouvernementales et le partage du pouvoir révèlent que les systèmes politiques se distinguent d'après les modalités de participation des minorités au pouvoir. Le modèle consensuel est peut-être plus efficient dans les PSEM à structure communautaire complexe que le principe majoritaire. Dans la lignée des traditions républicaines françaises, certains États arabes méditerranéens ont pourtant supprimé le droit aux communautés d'avoir leurs écoles, par la nationalisation de l'enseignement. Dans la même logique, la représentation des minorités dans les assemblées politiques a disparu. Ces politiques n'ont pas suffi à faire disparaître les différentes langues de ces pays, ni la variété des communautés qui les composent. Les revendications croissantes des Berbères en Algérie révèlent avec violence l'échec des politiques suivies et la vanité de toute tentative d'imposer par le haut un système politique sur des structures sociales et anthropologiques qui ne s'y prêtent pas.

Le fait que les États nord-méditerranéens revendiquent le statut de modèle de développement historique, économique certes, mais aussi politique, pour les régions du Sud, concerne en fait l'ensemble du monde. L'impérialisme des systèmes de pensée occidentaux, élaborés d'abord en Europe, puis exportés aux Etats-Unis, a conduit par exemple à la mise en place d'un droit international, défenseur et garant d'un ordre dont les structures ont été élaborées à partir de modèles de développement historiques étrangers (et inadéquats) aux régions auxquelles il prétend s'appliquer. Cette contradiction passe au cœur de la Méditerranée où se font face depuis plus d'un millénaire deux systèmes universalistes qui s'ignorent en se combattant. Les communautés immigrées des régions nord-méditerranéennes risquent de pâtir profondément de cette situation, mais elles risquent en même temps de jouer un grand rôle dans l'avenir du bassin méditerranéen.

Conclusion

Alors, la Méditerranée a-t-elle jamais constitué une aire culturelle? Il est très difficile de répondre à cette question. La diffusion tout autour du bassin méditerranéen des mêmes conceptions de l'honneur et de la pudeur, étroitement liées à un même modèle anthropologique caractérisé par l'endogamie, semble renvoyer à une spécificité méditerranéenne originelle, dont on trouve encore aujourd'hui la trace dans l'inégale situation de la femme, dans les régions du Nord et du Sud de la Méditerranée. Aux femmes voilées, vêtues de noir, gardiennes de l'honneur de la famille, revient le monde du patio, de la cour de la maison, des

tâches ménagères; aux hommes, le contrôle des activités économiques et politiques, la sociabilité des espaces publics. Cette dichotomie, qui masque en réalité la domination masculine sur la société, s'est lentement amenuisée au nord, sans avoir totalement disparu, alors que le combat des femmes pour l'égalité des droits juridiques et pour un libre accès à toutes les activités et à tous les espaces de la société ne fait que commencer dans les pays du Sud.

BIBLIOGRAPHIE

Fariba Adelkhah, Être moderne en Iran, Paris, Khartala, 1998.

Paul Balta, « La Méditerranée en tant que zone de conflits », Afers internacionals, 37, 1998.

Robert Bartlett, The Making of Europe, Penguin Books, 1994.

Alain Battegay, « Les cultures incertaines des jeunes issus de l'immigration maghrébine », Hommes et migrations, mai-juin, 2001, pp. 5-16.

Pierre Bonte, Édouard Comte, Paul Dresch, Émirs et présidents. Figures de la parenté et du politique dans le monde arabe, Paris, CNRS, 2001.

Pierre Bourdieu, Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris, Points Seuil, 2000.

Jean Carpentier et François Lebrun (dir.), Histoire de la Méditerranée, Paris, Le Seuil, 1998.

François Georgeon, Ramadan et politique, Paris, CNRS, 2000.

Pierre Guichard, Structures sociales « occidentales » et « orientales » dans l'Espagne musulmane, Paris, Mouton, 1977.

Silvia Laría, « Villes et développement durable en Méditerranée », Rapport de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable sur la gestion des villes , juillet 2000.

Edgar Morin, « Penser la Méditerranée, méditerranéiser la pensée », Confluences Méditerranée, n° 28, 1998-1999.

Henri Pirenne, Mahomet et Charlemagne, Paris, 1970.

Germaine Tillion, Le harem et les cousins, Paris, Points Seuil, 1982.